

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **13 février 2012**

Délibération n° 2012-2758

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Lyon**

objet : **Attribution d'une subvention à l'Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement (ASTEE) pour la présence sur l'Espace France de la Communauté urbaine de Lyon au 6° Forum mondial de l'eau**

service : **Direction de l'eau**

Rapporteur : Monsieur Ferraro

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : **156**

Date de convocation du Conseil : **vendredi 3 février 2012**

Secrétaire élu : **Monsieur Marc Augoyard**

Compte-rendu affiché le : **mercredi 15 février 2012**

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Mme Cardona, M. Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, MM. Lévêque, Lung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Nissanian, Olivier, Mme Paljeja, MM. Pili, Pilon, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : M. Brachet (pouvoir à M. David G.), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), Fih (pouvoir à M. Braillard), M. Appell (pouvoir à M. Darne JC.), Mme Benelkadi, MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Nissanian), Corazzol (pouvoir à M. Longueval), Flaconnèche (pouvoir à M. Goux), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Gillet (pouvoir à M. Vincent), Léonard (pouvoir à Mme Cardona), Mme Levy (pouvoir à M. Havard), M. Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Ferraro), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Tifra, M. Turcas (pouvoir à Mme Dagne).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Dumas, Genin, Giordano, Justet, Louis.

Séance publique du 13 février 2012**Délibération n° 2012-2758**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Lyon

objet : **Attribution d'une subvention à l'Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement (ASTEE) pour la présence sur l'Espace France de la Communauté urbaine de Lyon au 6° Forum mondial de l'eau**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 janvier 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Organisé tous les 3 ans, le Forum mondial de l'eau est le plus grand événement international dans le domaine de l'eau. Il est la seule enceinte à l'échelle internationale où les gouvernements, les autorités locales, les décideurs économiques et sociaux ainsi que les acteurs de la société civile débattent pour proposer des solutions aux grandes questions liées à l'eau et susciter un engagement politique réel et durable.

Le Forum mondial de l'eau sert 4 objectifs principaux :

- donner son importance à l'eau sur l'agenda politique,
- débattre des solutions aux problèmes de l'eau du XXI^e siècle,
- formuler des propositions concrètes et les porter à l'attention du monde,
- générer un fort engagement politique.

Le 6° Forum mondial de l'eau se déroulera du 12 au 17 mars 2012 à Marseille. Cette tenue sur le territoire français est donc une occasion unique pour la Communauté urbaine de Lyon de s'impliquer dans ce forum international. L'objectif du 6° Forum mondial de l'eau est d'être le "forum des solutions pour l'eau" et de réunir l'ensemble des parties prenantes pour formuler des propositions concrètes sur l'ensemble des thématiques liées à l'eau, notamment la mise en œuvre effective du droit d'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous mais aussi sur des thématiques transversales comme l'eau et la santé, l'eau et l'énergie, le changement climatique, etc.

Le Forum se déclinera :

- en un processus thématique structurant le programme officiel. La Communauté urbaine de Lyon est engagée dans le processus thématique. Il participe à l'objectif : "D'ici à 2015, développer dix programmes de formation modulaires, basés sur des stratégies de communication harmonisées encourageant une meilleure compréhension des liens entre l'eau, l'assainissement, l'hygiène, la sécurité alimentaire et la santé de la part des consommateurs, des professionnels, des décideurs politiques et des promoteurs de la santé, et déployer ces programmes dans 30 pays d'ici à 2018". Cette participation est possible grâce à l'implication de la Communauté urbaine dans les travaux menés par l'Académie de l'eau,

- en une exposition, qui sera un espace où seront implantés de grands pavillons institutionnels par région ou pays, et où la communication sera axée sur la dimension multi-acteurs et la recherche de solutions concrètes aux problématiques de l'eau. C'est au sein de cette exposition que se situera l'Espace France, dont la maîtrise d'ouvrage et l'animation sera assurée par le Partenariat français pour l'eau et qui réunira l'ensemble des acteurs français de l'eau souhaitant y être présents pour y communiquer de façon collective.

La participation de la Communauté urbaine de Lyon aux Forums mondiaux de l'eau

Suite à sa participation au 5° Forum mondial de l'eau (mars 2009 à Istanbul), la Communauté urbaine a signé le Pacte d'Istanbul pour l'eau des autorités locales et régionales. Par cette signature, la Communauté urbaine s'engage à :

- évaluer les impacts futurs du changement climatique sur ses services d'eau et sélectionner des priorités d'action,
- définir des objectifs/cibles et mettre en œuvre les actions prioritaires,
- rendre compte au 6° Forum mondial de l'eau.

Au cours du 5° Forum mondial de l'eau, la Communauté urbaine a été déclarée "ville pilote", sur le thème "eau et santé" avec 12 autres villes du monde, comme par exemple :

- Brisbane (Australie) - modèles de gouvernance pour améliorer la qualité des cours d'eau,
- Rotterdam (Pays-Bas) - adaptation au changement climatique dans les villes côtières et les deltas,
- Buenos Aires (Argentine) - production propre et impact sur la qualité de l'eau,
- Syndicat intercommunal pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) (France) - assainissement et développement durable,
- Incheon (Corée) - harmonie de l'eau et des villes & innovation,
- Vienne (Autriche) - services d'intérêt général pour l'eau, etc.

L'objectif de cette démarche est d'affirmer le positionnement d'un territoire sur une thématique précise et d'animer un réseau avec d'autres villes et d'autres acteurs au niveau international sur ce thème.

La participation de la Communauté urbaine aux Forums mondiaux de l'eau et la signature du Pacte d'Istanbul pour l'eau des autorités locales et régionales, s'intègrent dans l'engagement de la Communauté urbaine pour l'atteinte des objectifs du millénaire en matière de développement durable tel qu'ils figurent dans la politique de l'eau de la Communauté urbaine.

La conférence internationale de lancement du processus des autorités locales

Dans ce cadre, les organisateurs du 6° Forum mondial de l'eau ont souhaité que la Communauté urbaine de Lyon accueille la conférence internationale de lancement du processus des autorités locales de ce 6° Forum. Cette conférence s'est tenue les 30 et 31 mai 2011 au Centre des Congrès de la Cité Internationale de Lyon.

Cet événement, qui a réuni plus de 250 participants venus de 30 pays différents, a permis d'atteindre les objectifs suivants :

- faire reconnaître dans la déclaration ministérielle le rôle des collectivités territoriales dans la gestion de l'eau et de l'assainissement,
- échanger sur des solutions adaptées aux besoins locaux,
- renforcer l'engagement pris à travers le Pacte d'Istanbul pour l'eau par l'adhésion de plus de 70 autorités locales et régionales, de 15 pays différents.

Le Partenariat français pour l'eau (PFE)

La participation de la Communauté urbaine de Lyon au 6° Forum mondial de l'eau se concrétisera par une présence sur l'Espace France de l'exposition.

La maîtrise d'ouvrage de l'organisation et de l'animation de l'Espace France sera assurée par le Partenariat français pour l'eau (PFE). Le PFE est né le 22 mars 2007, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau et compte plus d'une centaine de membres. Il rassemble tous les acteurs français de l'eau intervenant à l'international : ministères, organisations non gouvernementales (ONG), entreprises, collectivités territoriales, établissements publics, associations, organismes de bassin, organisations scientifiques et techniques.

Cet organisme est une plate-forme d'échanges et de réflexion sur la gouvernance et la gestion des ressources en eau qui contribue à mettre l'eau à l'ordre du jour de l'agenda international et à maintenir l'attention des décideurs politiques sur les défis de l'eau, notamment sur les objectifs du millénaire pour le développement.

Son mandat consiste à :

- coordonner la présence des acteurs français de l'eau au sein des réseaux internationaux et européens et dans les conférences internationales sur l'eau,
- communiquer les messages communs élaborés par ses membres et mettre à disposition les informations relatives à leurs compétences et leurs actions auprès de la communauté internationale,
- rendre des avis aux représentants du gouvernement en charge des politiques de l'eau en France, en liaison avec les instances européennes et internationales.

N'ayant pas de raison sociale propre, le PFE est hébergé par l'Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement (ASTEE) au regard du règlement de gestion relatif à l'hébergement administratif du PFE par l'ASTEE validé par le conseil d'administration de l'ASTEE du 2 juin 2010 et validé par le Bureau du comité de pilotage du PFE du 29 juin 2010.

L'Espace France du 6° Forum mondial de l'eau

L'Espace France sera conçu pour être une vitrine des savoir-faire et des métiers des acteurs de l'eau en France, dans toute leur diversité et complémentarité. Il est souhaité que tous les acteurs s'y retrouvent ensemble, dans un esprit partenarial, afin de présenter le fonctionnement multi-acteur de la gestion de l'eau en France, la diversité des actions entreprises à l'international et la capacité collective à trouver des solutions aux problèmes de l'eau.

Au sein d'un espace dédié à la France situé dans le Hall 3 du Parc Chanot, disposant d'une bonne visibilité (jusqu'à 900 mètres carrés), le secrétariat exécutif du PFE assurera la construction d'un pavillon collectif de 500 mètres carrés, doté d'un espace central de 100 mètres carrés, dédié aux manifestations collectives et d'un espace périphérique de 400 mètres carrés, où seront présentées les différentes solutions proposées par les acteurs français dans le cadre du Forum. Autour de ce pavillon collectif, une zone complémentaire de 400 mètres carrés permettra aux entités qui le souhaitent, de disposer de stands individuels afin de présenter leur approche et leurs prestations de façon plus approfondie, en complément de ce qui aura été exposé sur le pavillon collectif. La Communauté urbaine pourrait disposer d'un stand individuel.

La présence de la Communauté urbaine sur le stand individuel de l'Espace France pourrait se concrétiser par la mise en exergue de 3 domaines d'excellence :

- les actions menées par la Communauté urbaine pour une gestion durable de la ressource en eau et du patrimoine,
- les actions menées sur la thématique "Eau et santé",
- la coopération décentralisée avec Madagascar.

Dans ce cadre, il est proposé que la Communauté urbaine participe à hauteur de 60 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - la participation de la Communauté urbaine de Lyon au 6° Forum mondial de l'eau à Marseille et plus particulièrement au sein de l'Espace France du 12 au 17 mars 2012,

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 60 000 € au profit de l'Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement (ASTEE) dans le cadre de l'organisation de la présence de la Communauté urbaine de Lyon sur l'Espace France du 6° Forum mondial de l'eau,

c) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'ASTEE définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe des eaux - exercice 2012 - compte 674 3.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 15 février 2012.